



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 14/02/2011

Votre annonce n°11-34421 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.
Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.
Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.
Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP.
Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis au BOAMP papier, au JOUE ou sur le site BOAMP.fr, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

Résultat de marché

Département de publication : **974**
Annonce No **11-34421**

I. II. IV. V. VI.

RESULTAT DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Territoire de la Côte Ouest, 01rue Eliard Laude - B.P. 49, à l'attention de M. le président, RE-97822 Le Port Cedex. Tél. (+33) 2 62 32 12 12. E-mail : courrier@tco.re. Fax (+33) 2 62 32 22 22.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.tco.re>.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Autre.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché :

acquisition d'un broyeur pour la plate-forme de compostage du Port.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Fournitures.
Achat.

II.1.3) L'avis implique :

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

le broyeur devra au minimum respecter les caractéristiques suivantes :

- broyeur de déchets verts " rapide " ;
 - motorisation thermique ;
 - puissance comprise entre 400 cv minimum et 600 cv maximum ;
 - broyeur mobile monté sur châssis sur roue (homologation route) ;
 - diamètre du bois à traiter < à 20 cm de diamètre ;
 - broyats < ou égal à 10 cm ;
 - capacité de production de 150 m3/heures minimum ;
 - norme anti-pollution Niveau III (Euromot Iii) minimum ;
 - overband de déferrailage installé sur le convoyeur d'évacuation ;
 - graissage automatisé (le titulaire indiquera les principaux points de graissage) ;
 - contrôle du matériel par radiocommande (disposition d'une armoire de commande sur le broyeur) ;
 - le titulaire indiquera dans son mémoire technique le niveau sonore (db) produit par la machine en marche ;
 - le titulaire devra indiquer dans son mémoire technique la durée de vie, pour une utilisation normale, des principales pièces d'usures composant le broyeur
- Pour les points cités ci-dessous, le titulaire proposera sa meilleure offre au meilleur prix et la mieux adaptée au besoin de la collectivité :
- outils de broyage au choix du titulaire. En tout état de cause, le titulaire devra justifier son choix quant au type de matériel proposé au TCO par rapport au type de déchets végétaux à traiter (marteaux, lames,... - mobiles, fixes,...) ;
 - le titulaire proposera également dans son offre l'alimentation la mieux adaptée pour recevoir les déchets végétaux à traiter (tapis ou trémie) en sachant que le matériel utilisé pour l'alimentation sera un chargeur télescopique ;
 - convoyeur d'évacuation amovible et repliable. Le titulaire indiquera dans son mémoire technique si la manipulation se fait manuellement et/ou par radiocommande.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

16000000.

II.1.6) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Oui.

II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s) :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

1. la valeur et conformité technique, appréciée à partir des fiches techniques et du mémoire technique du candidat. Pondération : 45.

2. le prix, apprécié à partir du montant indiqué à l'acte d'engagement.

Pondération : 35.

3. le délai de livraison. Pondération : 20.

IV.2.2) Une enchère électronique a été utilisée :

Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

10-89-AOO-DIP.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Non.

Avis de marché

Numéro de l'avis au JO : 2010/S 169-259345 du 01/09/2010.

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

INTITULÉ : Le broyeur devra au minimum respecter les caractéristiques suivantes : - Broyeur de déchets verts " rapide " ; - Motorisation thermique ; - Puissance comprise entre 400 cv minimum et 600 cv maximum ; - Broyeur mobile monté sur châssis sur roue (homologation route) ; - Diamètre du bois à traiter < à 20 cm de diamètre ; - Broyats < ou égal à 10 cm ; - Capacité de production de 150 m3/heures minimum ; - Norme anti-pollution Niveau III (Euromot III) minimum ; - Overband de déferrailage installé sur le convoyeur d'évacuation ; - Graissage automatisé (le titulaire indiquera les principaux points de graissage) ; - Contrôle du matériel par radiocommande (disposition d'une armoire de commande sur le broyeur) ; - Le titulaire indiquera dans son mémoire technique le niveau sonore (dB) produit par la machine en marche ; - Le titulaire devra indiquer dans son mémoire technique la durée de vie, pour une utilisation normale, des principales pièces d'usures composant le broyeur Pour les points cités ci-dessous, le titulaire proposera sa meilleure offre au meilleur prix et la mieux adaptée au besoin de la collectivité : - Outils de broyage au choix du titulaire. En tout état de cause, le titulaire devra justifier son choix quant au type de matériel proposé au TCO par rapport au type de déchets végétaux à traiter (marteaux, lames,... - mobiles, fixes,...) ; - Le titulaire proposera également dans son offre l'alimentation la mieux adaptée pour recevoir les déchets végétaux à traiter (tapis ou trémie) en sachant que le matériel utilisé pour l'alimentation sera un chargeur télescopique ; - Convoyeur d'évacuation amovible et repliable. Le titulaire indiquera dans son mémoire technique si la manipulation se fait manuellement et/ou par radiocommande ;

V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

9 décembre 2010

V.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES :

08

V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DUQUEL UNE DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ A ÉTÉ PRISE

M. le président directeur général de SAS DMP, 9 Rue Charles Darwin, F-97829 Le Port. Tél. (+33) 2 62 42 12 89. Fax (+33) 2 62 42 23 92.

V.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

Valeur totale finale du marché :

Valeur : 381 510 euros. Hors TVA.

V.5) LE MARCHÉ EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SOUS-TRAITÉ :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Non.

VI.2) AUTRES INFORMATIONS :

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 14 février 2011.

Références de l'avis initial paru au BOAMP

Parution : 170 B, annonce 231 du 2 septembre 2010.

VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours :

VI.3.2) Introduction des recours :

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

14 février 2011.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : **10-186466**

Libellé de la facture : Territoire de la Côte Ouest 01 Rue Eliard Laude B.P.49, F-97822 Le

Port Cedex.

Classification des produits :

- Machines et équipements

 

ACCR1972796



> Informations légales